

Province de Québec
Municipalité de Barraute
Comté d'Abitibi

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la susdite Municipalité, tenue à l'Hôtel de Ville de Barraute, en date du 8 juillet 2019, à 19 h 30. Sont présents les conseillers municipaux: Messieurs Marc Hardy, Alexandre Lupien, Claude Morin et Madame Sylvie Goyette. Formant quorum en la présence et sous la présidence de M. Yvan Roy, maire. Le directeur général, M. Alain Therrien et Mme Sylvie Trudel, secrétaire à la direction générale, sont aussi présents.

Les membres du conseil présents formant quorum, le maire déclare la séance ouverte.

2019-0708-101

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé M. Marc Hardy, secondé par M. Claude Morin et unanimement résolu que l'ordre du jour suivant soit et est par la présente adopté:

- 1) Ouverture de la séance
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3) Adoption du procès-verbal de Juin 2018
- 4) Adoption des comptes Municipalité de Barraute
- 5) Correspondance
- 6) Première période de questions
- 7) Travaux municipaux
 - 7.1 Calendrier des travaux
 - 7.2 Suivi
 - 7.2.1 Affaissement de terrain
 - 7.2.2 Dessercom
 - 7.2.3 Gazoduq
 - 7.2.4 Proposition d'achat – garage municipal
 - 7.2.5 Travaux place Lebel
 - 7.2.6 Travaux rue Principale Sud
 - 7.2.7 Programmation TECQ 19-23
 - 7.2.8 Serre
 - 7.3 Autre information
- 8) Suivi des dossiers des conseillers
- 9) Règlement d'emprunt – Consolidation de déficit
- 10) Présentation des états financiers au 31 mai 2019
- 11) Nouveau développement domiciliaire – Place Lebel
- 12) Réfection couverture Hôtel de Ville
- 13) Ligne électrique puits Rang 6
- 14) Terrains Barville
- 15) Restaurant aréna
- 16) Motion règlement d'emprunt (acquisition nouveau site)
- 17) Terrain 2^e Rue Ouest
- 18) Offre de service – Coffrage pour serre
- 19) Demande de modification règlement de zonage
- 20) Rémunération service incendie
- 21) Informations diverses :
 - a) Dépôt PSSE
 - b) Ancien terrain de tennis
- 22) Deuxième période de questions
- 23) Levée de l'assemblée

2019-0708-102

ADOPTION PROCÈS-VERBAUX DE JUIN 2019

Il est proposé par Mme Sylvie Goyette, secondé par M. Claude Morin et unanimement résolu de reporter l'adoption du procès-verbal de juin 2019.

2019-0708-103

ADOPTION DES COMPTES MUNICIPALITÉ DE BARRAUTE

Il est proposé par M. Alexandre Lupien, secondé par Mme Sylvie Goyette et unanimement résolu que les comptes suivants, soient et sont par la présente adoptés et le paiement autorisé :

Comptes payés au 30 juin 2019

1.	Salaire net des employés et élus municipaux	52 669.90 \$
2.	Municipalité de Barraute - Frais de poste, petite caisse	964.26 \$
3.	Visa Desjardins - Frais de banque.....	85.16 \$
4.	Lefebvre, Mario - Achat bâtiment multiusage	1 091.30 \$
5.	Buro Plus Gyva - Fourniture de bureau, serv. technique.....	484.04 \$
6.	Réseau biblio - Cartes d'abonné	131.07 \$
7.	Daniel Tétreault, CPA - Services professionnels	12 727.73 \$
8.	Diffusion Strato - Médailles recensement chats/chiens.....	840.11 \$
9.	Sylvie Gagnon, notaire - Honoraires professionnels	709.72 \$
10.	Gestion Loca-bail - Support et maintenance	202.38 \$
11.	H2lab - Analyse d'eau potable et usée.....	101.76 \$
12.	Hydro-Québec - Frais électricité	27.88 \$
13.	Société d'entreprises générales - Récupération bardeaux	722.68 \$
14.	Pétroles JC Trudel - Carburant diesel.....	4 971.57 \$
15.	Télédistribution Amos - Système téléphonique	247.01 \$
16.	Télébec - Publicité annuaire	58.11 \$
17.	Canadien national - Entretien passage à niveau	496.00 \$
18.	ministre des finances - Service Sûreté du Québec.....	50 651.00 \$
19.	SSQ Groupe financier - Assurance collective juin.....	2 925.85 \$
20.	Télédistribution Amos - Service internet	258.46 \$
21.	Therrien, Raymond - Entretien ménager.....	812.08 \$
22.	Bigué & Bigué, avocats - Honoraires professionnels.....	53.53 \$
23.	Location Lauzon - Achat pompe	694.27 \$
24.	Revenu Québec - Remise du mois de mai.....	23 674.89 \$
25.	Agence du revenu du Canada - Remise du mois de mai	3 371.48 \$
26.	SNC Lavalin - Honoraires professionnels.....	845.07 \$
27.	UAP - Entretien machinerie	1 362.49 \$
28.	Ville de Malartic - Formation simulateur.....	1 454.44 \$
29.	Centre du travail - Achat soulier de travail et veste sécurité.....	162.14 \$
30.	H2lab - Analyse d'eau potable et usée.....	212.13 \$
31.	UAP - Entretien machinerie, achat garage	391.54 \$
32.	PG Solutions - Contrat, installation nouveau poste.....	1 453.96 \$
33.	Agence du revenu du Canada - Remise du mois de mai	5 338.09 \$
34.	Pages jaunes - Placement en ligne.....	31.73 \$
35.	Centre de rénovation Barraute - Écocentre, aréna.....	307.75 \$
36.	Buro Plus Gyva - Service technique.....	564.81 \$
37.	Centre de rénovation Barraute - Entretien bâtiment, garage, parc, pont	4 655.88 \$
38.	Lumen - Entretien.....	179.04 \$
39.	Pages jaunes - Placement en ligne.....	31.73 \$
40.	Wolseley Canada - Entretien réseau aqueduc	349.90 \$
41.	Centre de rénovation Barraute - Entretien garage	285.83 \$
42.	Chayer, Amélie - Subvention couches lavables	100.00 \$
43.	Danis, Emmanuelle - Subvention couches lavables	100.00 \$
44.	Atelier KGM - Entretien machinerie	22.94 \$
45.	Hydro-Québec - Frais électricité	910.37 \$
46.	Hydraulique Val-d'Or - Entretien machinerie	17.65 \$
47.	Centre du camion Mabo - Entretien machinerie.....	50.91 \$
48.	Trottier, Jean-Guy - Roulette pour support	115.20 \$
49.	Usinage Lacroix - Entretien équipements	644.33 \$
50.	Dépanneur Béjamy - Certificat cadeau.....	265.00 \$
51.	Centre de peinture LBG - Gunwash, peinture signalisation.....	5 725.98 \$
52.	Mécanique Gélinas - Propane, essence, certificat cadeau	877.70 \$
53.	Mécanique Gélinas - Essence.....	122.82 \$
54.	Les Entreprises Hardy - Essence, pièces	457.37 \$
55.	Restaurant L'Assiette gourmande - Méchoui	73.90 \$
56.	Lefebvre, Mario - Frais de déplacement congrès	1 327.45 \$
57.	Mécanique Gélinas - Essence.....	96.00 \$
58.	St-Pierre, Dany - Frais de déplacement formation DAFA	153.90 \$
59.	St-Pierre, Éric - Frais de déplacement formation DAFA	153.90 \$
60.	Therrien, Élise - Subvention couches lavables.....	100.00 \$
61.	Chayer, Guy - Frais de déplacement, inscriptions baseball.....	1 220.00 \$
62.	Stébenne, Michel - Vaccin	75.00 \$
63.	Therrien, Alain - Frais de déplacement congrès.....	1 903.61 \$
64.	Lambert, Émilie - Achats camp de jour.....	633.64 \$
65.	Municipalité de Barraute - Frais de poste, petite caisse	730.10 \$
66.	S.A.D.A.C. - Aréna	183.96 \$

67. Intermarché - Aréna.....	320.29 \$
68. Télébec - Aréna	105.62 \$
69. Hydro-Québec - Frais électricité	9 651.86 \$
Total	202 738.27 \$

Monsieur Alain Therrien, dir. général | sec. trésorier, informe les conseillers que la municipalité les déductions à la source sont payées et à jour auprès des deux paliers gouvernementaux.

2019-0708-104

PROPOSITION DE SUIVI

Attendu que les membres du conseil municipal recommandent une vérification de la présence policière sur le territoire de la Municipalité de Barraute ;

Il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par M. Alexandre Lupien et unanimement résolu de demander auprès des instances concernées un rapport de la fréquence à laquelle les agents de la Sûreté du Québec ont été présents sur le territoire de la Municipalité de Barraute depuis le 1^{er} janvier 2019.

Correspondance

Colloque de zone - ADMQ

Remerciement à M. Alain Therrien qui participera à titre de conférencier lors du colloque régional de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui se tiendra au Témiscamingue en septembre prochain.

Résidents du chemin du Mont-Vidéo

Demande d'explications de résidents concernant l'eau potable, l'état des chemins et sur les services de la municipalité.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Des vérifications seront réalisées pour le suivi et historique des décisions prises concernant les travaux de pavage au Rang 5.

TRAVAUX MUNICIPAUX ET ADMINISTRATIFS

CALENDRIER DES TRAVAUX

Aucun nouveau calendrier n'est présenté. Les travaux suivent leur cours, tout va bien. Une analyse des besoins en personnel sera effectuée à l'automne.

SUIVI

2019-0708-104

AFFAISSEMENT DE TERRAIN

Attendu que des travaux ont été exécutés, suite à un affaissement de terrain, situé sur la 2^e Rue Ouest et ont débuté sous le sceau du décret de situation d'urgence par le M. Yvan Roy, maire en juin 2019 ;

Attendu que cet affaissement a entraîné un bris de conduite en eau potable et en conduite pluviale ;

Attendu que la situation demande maintenant de détourner la conduite pluviale de ce secteur et de faire un raccordement d'une nouvelle conduite pluviale sur la 13^e Avenue à partir de 1^{re} Rue Ouest jusqu'à l'intersection de la 2^e Rue Ouest.

Il est proposé par Mme Sylvie Goyette, secondé par M. Claude Morin et unanimement résolu de décréter la poursuite des travaux de réfection à une canalisation pluviale, en eau potable et en égout avec l'entreprise TEM Entrepreneur général et d'inscrire ces travaux à la programmation TECQ 1923.

DESSERCOM

La Commission municipale a accusé réception de notre résolution 209-0506-074.

GAZODUQ

Les rencontres d'information se poursuivent. Présentement le projet est à la phase « Observations préliminaires du territoire à l'étude ».

PROPOSITION D'ACHAT – GARAGE MUNICIPAL

L'appel de proposition a été distribué à tous les citoyens, les propositions d'achats seront acceptées jusqu'au 19 juillet 11 h. Un formulaire établissant les modalités devra être complété par les proposeurs.

TRAVAUX PLACE LABEL

Les travaux se poursuivent, les études ont été complétées. Un acheteur s'est désisté en achetant un autre terrain à proximité.

TRAVAUX RUE PRINCIPALE SUD

Les travaux de décapage et de remblai sont terminés. Des demandes d'offre de service seront effectuées au cours des prochaines semaines pour les travaux à réaliser au printemps.

PROGRAMMATION TECQ 1923

L'aide octroyée aux municipalités a été bonifiée. La Municipalité de Barraute recevra 1 121 133\$ dans le cadre de la nouvelle programmation pour 2019 à 2023. L'ordre de priorité des travaux est établi 4 niveaux dont la priorité 1 pour l'eau potable. Les travaux d'urgence suite à l'affaissement pourront y être inscrits. La mise à niveau des équipements d'eau potable de l'ancien réseau « Barrette » sera en priorité 1 à la programmation. Une analyse des travaux à réaliser et à inscrire à la nouvelle programmation aura lieu dans les prochaines semaines.

SERRE

Une aide financière de Desjardins a été confirmée, une proposition suivra au cours des prochaines semaines. La serre arrivera en septembre.

AUTRE INFORMATION

Aucune autre information n'est ajoutée.

SUIVI DES DOSSIERS DES CONSEILLERS

Sylvie Goyette :

Comité consultatif d'urbanisme: Une rencontre a eu lieu suite à la demande du conseil municipal pour une modification au règlement de zonage à la zone CS-1.

2019-0708-105

RÈGLEMENT D'EMPRUNT – CONSOLIDATION DE DÉFICIT

Lecture faite, il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par M. Alexandre Lupien et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute adopte le règlement d'emprunt # 159 décrétant un emprunt de 291 586 \$ pour la consolidation de déficit sur une période de cinq ans.

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 MAI 2019

Le directeur général, M. Alain Therrien, remet à titre d'information aux membres du conseil, une copie des états financiers en date du 31 mai 2019. Ceux-ci sont invités à consulter le document et il sera disponible pour répondre à leurs questions à tout moment.

2019-0708-106

NOUVEAU DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE – PLACE LABEL

Attendu que la Municipalité de Barraute doit transmettre une demande de CA pour le nouveau développement domiciliaire, place Label ;

Il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par Mme Sylvie Goyette et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute :

- Mandate, M. Étienne Létourneau, ingénieur de la firme SNC Lavalin Stavibel à soumettre pour et au nom de la Municipalité de Barraute, la demande d'autorisation au MELCC et à présenter tout engagement en lien avec demande pour le développement de la place Label ;
- S'engage à transmettre au MELCC, au plus tard 60 jours la fin des travaux de développement de la place Label, une attestation signée par un ingénieur la conformité des travaux.

2019-0708-107

RÉFECTION TOITURE HÔTEL DE VILLE

Attendu que les membres du conseil prennent connaissance de deux soumissions reçues pour la réfection de la toiture de l'Hôtel de Ville ;

Il est proposé par M. Alexandre Lupien, secondé par M. Claude Morin et unanimement résolu d'accepter la soumission de l'entreprise Beaulieu Construction SM Inc. et de décréter les travaux de réfection de la toiture de l'Hôtel de Ville et d'utiliser le Fonds de roulement sur un amortissement de deux ans, pour un montant de 13 800 \$ plus taxes.

2019-0708-108

LIGNE ÉLECTRIQUE PUIITS RANG 6

Attendu que les membres du conseil prennent connaissance d'une offre de service de l'entreprise DL Entrepreneur électricien pour corriger une problématique de la ligne électrique alimentant le puits du Rang 6 ;

Attendu que le propriétaire, M. Michel Leclerc. a accepté une servitude de passage de la ligne électrique sur son terrain ;

Il est proposé par M. Alexandre Lupien, secondé par M. Claude Morin et unanimement résolu d'accepter la soumission de DL Entrepreneur et de décréter les travaux d'installation d'une ligne électrique à la station de pompage du Rang 6 et d'inscrire les travaux à la programmation TECQ 1923, pour un montant de 8 300 \$ plus taxes.

TERRAINS BARVILLE

M. Alain Therrien informe les membres du conseil d'une problématique survenue lors de la rénovation cadastrale pour les terrains appartenant à M. Hinse dans le secteur de Barville. Des vérifications seront réalisées auprès de la MRC Abitibi.

RESTAURANT ARÉNA

2019-0708-109

Attendu que des analyses sont en cours pour déplacer le restaurant de l'aréna dans la salle en haut de l'aréna;

Il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par M. Alexandre Lupien et unanimement résolu de mandater M. Alain Therrien, dir. général | sec. trésorier, à procéder à une demande de prix pour l'installation d'un ventilateur et alimentation électrique afin de poursuivre dans l'étude du projet.

2019-0708-110

MOTION RÈGLEMENT D'EMPRUNT (ACQUISITION NOUVEAU SITE)

Avis de motion est donné par la conseillère Mme Sylvie Goyette, que lors d'une prochaine assemblée, il sera présenté un projet de règlement d'emprunt pour l'acquisition d'un nouveau site par la Municipalité de Barraute.

2019-0708-111

TERRAIN 2^E RUE OUEST

Attendu qu'une demande d'achat de Mme Marie-Line Delisle et M. Clément Benoit, pour un terrain d'une dimension de 125 X 160 pieds, situé dans le futur prolongement de la 2^e Avenue à l'ouest de la 2^e Rue Ouest, a été transmise aux membres du conseil;

Attendu que la Municipalité de Barraute veut poursuivre les projets en développement résidentiel;

Il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par M. Claude Morin et unanimement résolu d'accepter la vente dudit terrain pour une somme de 20 000 \$ plus taxes.

2019-0708-112

OFFRE DE SERVICE – COFFRAGE POUR SERRE

Attendu que les membres du conseil prennent connaissance d'une offre de service de l'entreprise Beaulieu Construction pour la fabrication de coffrage pour la fondation et la dalle de plancher pour la serre;

Il est proposé par M. Claude Morin, secondé par M. Alexandre Lupien et unanimement résolu d'accepter la soumission de Beaulieu Construction SM Inc. et de décréter les travaux de fabrication de coffrage pour une serre de 25 pieds 3 pouces par 48 pieds 3 pouces, pour un montant total de 15 500 \$ plus taxes.

2019-0708-113

DEMANDE DE MODIFICATION RÈGLEMENT DE ZONAGE

Attendu que le conseil municipal a demandé au Comité consultatif d'urbanisme d'analyser et émettre leur recommandation suite à une demande de modification au règlement de zonage concernant la vocation des rez-de-chaussée des bâtiments commerciaux;

Attendu que le Comité consultatif d'urbanisme s'est rencontré et a émis ses recommandations;

Attendu que les membres du CCU proposent au conseil municipal de ne pas modifier la réglementation actuelle afin de privilégier le développement commercial et ainsi augmenter les services à la population présente et future;

Il est résolu à l'unanimité d'entériner la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme de ne pas modifier le règlement de zonage concernant la zone CS-1.

2019-0708-114

RÉMUNÉRATION SERVICE INCENDIE

Attendu que les membres du conseil ont pris connaissance d'une demande de modification à la méthode de rémunération du service incendie de la part de la Brigade des pompiers de Barraute;

Attendu que les prévisions budgétaires pour l'année 2019 ont été adoptées en entérinées en décembre 2018 et que la rémunération selon la méthode actuelle a été entérinée;

Il est proposé par M. Claude Morin, secondé par M. Marc Hardy et unanimement résolu de poursuivre avec la méthode actuelle la rémunération des membres du service incendie et qu'un atelier de travail soit établi afin d'analyser la proposition de rémunération pour l'année 2020. Par la suite, que les dispositions soient annexées au Recueil des politiques en Ressources humaines de la municipalité.

INFORMATIONS DIVERSES

Dépôt PSSE

M. Alain Therrien, dir. général | sec. trésorier, dépose aux membres du conseil le Programme de santé spécifique aux établissements de la Municipalité (PSSE).

ANCIEN TERRAIN DE TENNIS

Pour ce point et cette décision, madame Sylvie Goyette, conseillère, mentionne l'apparence de conflits d'intérêts. Elle ne prend part à la décision et ne tente aucunement d'influencer les autres membres du conseil municipal en se retirant et quitte la salle à 20 h 48.

Attendu que les membres du conseil municipal ont accepté en janvier 2019 le projet transmis par l'entreprise L'Intermarché pour procéder à l'achat d'une partie du terrain, résolution # 2019-0107-009;

Attendu que la Municipalité de Barraute a proposé une alternative plus favorable aux promoteurs d'un autre projet déposé lors d'un appel de projets public pour ce terrain « Vocation de l'ancien terrain de tennis »;

Attendu que la dimension déterminée au projet présenté par l'entreprise Intermarché est de 8 900 pi², situé sur l'intersection de la 8^e Avenue et 1^{re} Rue Ouest (côté nord);

Attendu que l'entreprise L'Intermarché est un pôle économique et de service de premier plan dans notre communauté;

Attendu que la Municipalité de Barraute favorise le support et développement des entreprises de son territoire;

Il est proposé par M. Claude Morin, secondé par M. Marc Hardy et unanimement résolu d'accepter la vente d'une partie de « l'ancien terrain de tennis », soit une dimension de 8 900 pi², pour un montant total de 15 000 \$ à l'entreprise « L'Intermarché ». Il est également résolu que l'espace restant demeure la propriété de la Municipalité où une partie sera aménagée pour un parc et le stationnement de la bibliothèque municipale.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée durant la période prévue à cet effet.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par M. Alexandre Lupien et unanimement résolu de lever la présente assemblée à 21 h 08.

M. Yvan Roy
Maire

M. Alain Therrien
Dir. général – Sec. Trésorier